

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Contributions
budgétaires

OBJET :
PARTICIPATION
DE LA VILLE DE
CASTELNAUDARY
A LA
REALISATION
D'UNE ETUDE
DE FAISABILITE
POUR LA
CREATION D'UN
CENTRE
SOCIAL

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE
33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 16 JUIN 2022

AFFICHAGE EN DATE
DU : **30 JUIN 2022**

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **30 JUIN 2022**

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-131
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 23 juin 2022
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Jacqueline RATABOUIL, Jean-
François VERONIN-MASSET, Pierre BARBAUD, Marie-Claude
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine
SURRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal
BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES,
Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Karole
CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON, Martine LACOMBE, Adrien ROUZAUD

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Evelyne GUILHEM Donne procuration à Sabine CHABERT,
Bernard GRIMAUD Donne procuration à Jacqueline
RATABOUIL,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES Donne procuration à
François DEMANGEOT,
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,
Brigitte BATIGNE Donne procuration à Chantal BARTHES,
Giovanni ZAMAI Donne procuration à Javier DE LA CASA,
Agnès SOULIER Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

Absents : Delphine SANTINI

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la Ville de Castelnaudary, la CAF de l'Aude et la Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois, était envisagée la création d'un centre social. Les centres sociaux sont des structures de proximité qui proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins dans le territoire. La Communauté de Communes souhaiterait assurer la maîtrise d'ouvrage d'une étude de faisabilité d'un tel centre à la double condition suivante :

- Montant maximum de l'étude de 25.000 HT,
- Financement de la CAF à hauteur de 80% du montant de l'étude.

Au regard des enjeux qui concernent également Castelnaudary, il est proposé à l'assemblée que la Ville de Castelnaudary participe à cette étude, sous les mêmes conditions que la Communauté de Communes.

La participation de Castelnaudary s'élèverait à 50% du reste à charge soit un maximum de 2.500€.

Cette somme sera versée à la Communauté de Communes dans le mois suivant la notification du marché d'étude à son titulaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la participation de la commune à l'étude de faisabilité du Centre social.

APPROUVE Le versement de la Commune à la Communauté des Communes du montant de 2 500€ correspondant au reste à charge.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document afférant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 23 juin 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **29 JUN 2022**
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **28 JUN 2022**
Par publication le : **30 JUN 2022**
Par délégation
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 28/06/2022

Affiché le **30 JUN 2022**

Berger
Levrault

ID : 011-211100763-20220623-DB2022131-DE